

LA GAZETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAU: LILLÉ 2 — 15, rue d'Anghoulême
5 CENTIMES

BUREAU: ROUBAIX — 35, rue de Vill'Arsois
TOURCOING — 85, rue des Ursulines
5 CENTIMES



Adveniat regnum tuum

Jourdi 14 mai. — SAINT BONIFACE

La journée

Le ministère de la Guerre a reçu un télégramme du général Gouraud lui annonçant que, dans la journée du 10 mai, les...
Le général Gouraud repoussa vigoureusement ces attaques et atteignit l'ennemi à la fin de la journée.

Important document rétrospectif

Ceux de nos lecteurs qui recevaient la Croix il y a huit ans se souviennent que, dans les discussions que nous avions à soutenir alors pour faire accepter non seulement en fait, mais de cœur, l'interdiction pontificale des associations culturelles, nous eûmes souvent l'occasion de citer l'autorité de M. Armand Lods.

taillement ce qu'ils prétendaient faire. Ils ont échoué, mais l'histoire dira quel était leur but.
D'autres, du reste, et des mieux informés, ont proclamé cette vérité que tant de catholiques se refusèrent à admettre :
C'est avec raison que M. le pasteur Auguste Weber, inspecteur ecclésiastique, président du conseil de l'Eglise luthérienne de Paris, a pu critiquer, au cours de la séance législative de 1905 :
La loi de 1905 est, à bien regarder, une loi protestante. Je veux dire que elle applique à l'organisation des cultes en France des principes qui sont ceux de la loi de 1801.

catholique parce que c'était lui imposer une forme protestante, M. Lods conclut :
Si la Chambre de demain veut réparer les erreurs et les fautes commises, elle a le devoir d'établir pour l'Eglise catholique un statut légal qui ne soit point en contradiction avec ses principes et ses dogmes.
Nous ne croyons pas que la Chambre de demain soit capable de cette œuvre de réparation nationale.
L'heure de la justice n'a pas encore sonné pour les catholiques.
Mais nous sommes reconnaissants à M. Armand Lods d'avoir, avec son autorité personnelle, si nettement exposé ces vérités.
Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs cette justification rétrospective de décisions souveraines si sages et si fermes de Pie X.

Le tremblement de terre en Sicile

Le tremblement de terre de Catane a sérieusement ébranlé une zone de 5 kilomètres carrés. Les villages de Lincera et de Passopiso sont complètement rasés. On y a retrouvé jusqu'à une soixantaine de cadavres.

maisons y sont peu solidement construites, et offrent peu de résistance.
On a prévenu hier soir des lucars au commandement de Catane, et l'on continue de rassembler de faibles secours.



Le village de Santa-Venerina qui vient d'être en partie détruit.

GAZETTE

Le document bleu

L'élection du 10 mai marque la défaite du socialisme en Loir-et-Cher. En effet, avec Paul-Boncour, le député socialiste Rivière, de Vendôme, est, lui aussi, battu.
Cailhau, à hier après-midi, envoyé de Paris au malheureux vaincu un télégramme de vifs regrets et d'affectueuse sympathie. Par ailleurs, cette dépêche, à la suite d'une erreur d'adresse, a été remise à M. Emmanuel Rivière, directeur de l'Echo du Centre, à Blois, l'homme du député sorti de Vendôme. L'incident met en jeu les rédactions des différents journaux Blois.

Viennent ensuite les beaux-frères

Bertrand de Mun et Jean Hennessy, François Arago (Alpes-Maritimes) et Pierre Dupuy (Gironde).
Comme exemple des oncles et neveux, il y a Denys Cochin (Seine), oncle de Claude Cochin (Nord).
Le cas des cousins est plus fréquent. Citons : Gruppel (Haute-Garonne) et Thomsen, A. Ferry et de la Porte (Deux-Sèvres), Le Guey (Calvados) et Paté (Seine), Robert Surcouf (Côtes-du-Nord) et Robert Surcouf (Ille-et-Vilaine), Gabriel Maunoury et Maurice Maunoury (Eure-et-Loir), Ferri de Ludre et de Ludre-Frolois (Orne).

L'occupation de Taza

Après avoir culbuté l'ennemi à 8 heures du matin, le 10 mai, la colonne Gouraud a pris de nouvelles dispositions de combat. Les Tzouls, après s'être retirés en désordre, s'étaient reformés sur une deuxième position située à l'est du massif de Taza.
L'ennemi a résisté pendant toute la nuit, mais à 3 heures régulières dans la première partie de l'action, les troupes, sous les ordres du général Gouraud, commencent à se porter sur cette position; il était 10 heures du matin.
Pendant que se produisait ce mouvement les indigènes, ainsi que celle des succès du général Gouraud sur l'ennemi. Elles sont très favorablement commentées.
Le général Lyauté dit actuellement avoir rejoint le général Gouraud.
Le convoi des blessés de Taza est attendu demain à Tazourit.

Notre entrée à Taza

On donne ces renseignements complémentaires sur l'entrée de nos troupes à Taza.
Les indigènes, désarmés par l'exécution rapide du mouvement, prirent la fuite en abandonnant leurs troupes; seuls les « chakars » restèrent à la hauteur de Taza. Ils ont une résistance qui attire sur leur camp un châtimement exemplaire de l'artillerie.
Les jardins avoisinant Taza étaient dé-

Le socialisme Liebknecht se prétend

Le socialisme Liebknecht se prétend le véritable socialisme, et veut la politique de l'Empire était déterminée par les grosses machines d'armement, dont l'activité est immense. C'est ainsi que les Krupp seraient achetés, par l'intermédiaire d'une firme italienne, le nouveau canon français.

Guillaume II, après avoir assisté ce matin à des manœuvres à Colombey, est parti de Metz pour Thionville, où il reviendra ce soir.

Tout les bruits ensemencés que les républicains portugais font circuler sur la rupture prochaine du mariage du roi Manuel ne reposent que sur des inventions.

Le port de Tampico aurait été pris par de bon par les rebelles. Les puits de pétrole sont en feu. Les désertions se multiplient dans l'armée de Huerta.

Aux délégations hongroises, l'opposition a attaqué vigoureusement la politique triplicienne du comte Berchtold, ministre des Affaires étrangères, qui essaie tous les échecs possibles en Roumanie, en Bulgarie et en Turquie.

Les négociations de Corton entre Epiter et Albanais ont abouti provisoirement à la fixation d'une zone neutre.

Profitant d'une représentation de gala offerte par les souverains anglais au nouveau souverain danois, les suffragettes ont causé un scandale dans le sein du théâtre.

La marche du général Gouraud

Après avoir culbuté l'ennemi à 8 heures du matin, le 10 mai, la colonne Gouraud a pris de nouvelles dispositions de combat. Les Tzouls, après s'être retirés en désordre, s'étaient reformés sur une deuxième position située à l'est du massif de Taza.
L'ennemi a résisté pendant toute la nuit, mais à 3 heures régulières dans la première partie de l'action, les troupes, sous les ordres du général Gouraud, commencent à se porter sur cette position; il était 10 heures du matin.
Pendant que se produisait ce mouvement



Une vue d'ensemble de Taza (d'après la « Dépêche Coloniale »)
Le général Gouraud — Un campement de nos troupes

VIENT DE PARAITRE Les Sociétés et Associations religieuses devant les lois fiscales

par AUGUSTE RIVET
professeur à la Faculté catholique de droit

Un vol. in-16 de 170 pages. Editions de la Revue d'Organisation et de Défense religieuses. Prix, 2 francs; port, 0 fr. 15. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

L'importance de plus en plus grande de la propriété collective et le développement considérable des Sociétés et des Associations donnent aux questions fiscales qui s'y rapportent un intérêt prépondérant. L'auteur n'enlève point de vue dans leur ensemble les divers impôts de droit commun qui pèsent sur les collectivités. Il veut seulement rechercher quels groupements sont assujettis aux deux impôts établis par la loi du 23 décembre 1900 et le 16 décembre 1904; l'impôt sur le revenu évalué à forfait à un minimum de 5 % et la taxe d'accroissement. Ces impôts, qui sont particulièrement lourds, devant être payés par toutes les Congrégations, communautés et Associations religieuses, « autorisées ou non autorisées », la question est de savoir ce qu'il faut comprendre au point de vue fiscal dans cette expression : « Associations religieuses ». L'Association religieuse se confond-elle avec la communauté religieuse? Le législateur a-t-il, au contraire, visé d'autres collectivités? Dans quels cas la jurisprudence considère-t-elle comme assujetties à ces taxes les Sociétés ou Associations qui se proposent de créer des écoles libres, de posséder des immeubles scolaires, des églises et des presbytères? Comme on peut le deviner, ces questions présentent un intérêt considérable et revêtent une importance exceptionnelle en raison de la législation et de la jurisprudence bâtarde qui régissent pour le moment le régime des Associations. Est-il besoin d'insister sur la science, la valeur, la précision de ces pages? Le seul nom de l'auteur, universellement réputé, est encore la meilleure recommandation pour son ouvrage. Il a été écrit par Auguste Rivet, professeur de droit à la Faculté catholique de droit.

Mais l'organisation des cultes était-elle admissible pour les catholiques?

M. Armand Lods répond très nettement : Non.
Pour le prouver, il ouvre un catéchisme. Celui qu'il a sous les yeux est le catéchisme de Fréjus. Il y voit que « l'Eglise est la société des fidèles... unis par la même foi, participant aux mêmes sacrements, soumis au même gouvernement ecclésiastique sous le même Chef visible qui est le Pape ».
De ce principe et de son développement, qui sont nos formules catholiques, résumées dans le chapitre « de l'Eglise », M. Lods conclut avec raison : « Ainsi se trouve résumée en quelques définitions toute l'organisation de l'Eglise catholique. C'était donc modifier les bases mêmes de cette Eglise que de confier l'exercice public du culte à des associations composées de laïques et de prêtres, c'était substituer pour l'exercice public du culte le pouvoir des fidèles à celui du Pape et des évêques ».

Mais les hommes qui préparèrent la loi et la firent aboutir se rendaient-ils compte de ces choses? Voulaient-ils vraiment imposer au catholicisme une protestantisation?

M. Lods n'hésite pas à répondre encore affirmativement.
Et il le prouve d'abord un haut fonctionnaire de la République qui fut, pendant toute la discussion de la loi de Séparation, le collaborateur assidu de M. Briand (il s'agit de M. Méjean). Voici ses paroles :
Les associations culturelles : ces trois mots désignent le régime nouveau auquel tous les cultes, en France, devront prochainement s'adapter. Ces trois mots paraissent redoutables à l'Eglise romaine pour laquelle ils annoncent — ce qui n'est rien moins à son égard qu'une révolution — l'intrusion de l'Etat dans le domaine des affaires ecclésiastiques. Le protestantisme les accueille sans inquiétude véritable, car il s'applique à un ordre de choses que nos pères ont comme prévu et réalisé il y a plusieurs siècles; tant il est vrai que dans tous les domaines de la liberté religieuse et sociale ils ont été précurseurs.
Les associations culturelles sont des associations « formées pour subvenir aux frais d'entretien et à l'exercice public d'un culte ». Il ne serait pas légal de distinguer entre l'exercice du culte et son entretien et de se borner à conformer les seuls statuts relatifs aux biens, aux règles établies par la loi de Séparation laissant hors de ce droit spécial tout ce qui concerne l'organisation purement ecclésiastique. Pour l'Eglise catholique ce point est de grande importance » (2).
On le voit, M. Méjean et M. Briand, dont il était le bras droit, savaient par-

Nos pertes

Nos pertes, au cours de la journée du 10, sont de sept tués, dont cinq Européens parmi lesquels un officier, et trois blessés, dont deux Européens et un officier.
Le poste d'Am-Shell (devenu) que des délégations de Beni-Ouarguen sont venues demander l'assurance de leur neutralité. La nouvelle de l'arrivée de la colonne Baumgarten à Taza s'est répandue parmi

Les professions des députés

Voici la classification des membres de la nouvelle Chambre suivant les professions qu'ils exercent :
Avocats, 142; médecins, 53; anciens officiers ou marins, 21; agriculteurs ou viticulteurs, 46; journalistes et hommes de lettres, 46; professeurs, 43; propriétaires, 46; anciens fonctionnaires, 27; industriels, 32; négociants, 27; armateurs, 3; financiers, 6; anciens magistrats, 10; avoués, 12; pharmaciens, 11; vétérinaires, 3; notaires, 3; ecclésiastiques, 1; employés de commerce ou d'administration, 25; entrepreneurs, 3; ingénieurs, 5; éditeurs, 1; hôteliers ou cafetiers, 1; ouvriers, 22.
Nous donnons ailleurs les professions des 102 députés socialistes.

Hégésippe Simon a failli être élu

A Cambrai, le radical unifié Le Hor, qui avait si bien « marché » pour le moment d'Hégésippe Simon, a encore eu dimanche des nouvelles de son persécuteur, l'imaginaire précurseur.
On a trouvé dans les urnes 8495 bulletins au nom d'Hégésippe Simon, et s'il n'y en a pas eu davantage, c'est que la sous-préfecture, avertie de la propagande qui se faisait en faveur d'Hégésippe Simon, n'ait en mouvement la police. Les détenteurs des bulletins d'Hégésippe Simon furent pourchassés et quelques-uns même consignés au poste de police pendant quelques heures.
Ces arrestations sont-elles légales? En tous cas, on a l'impression que l'autorité n'a pas pu se résoudre à l'autorité à ce sujet.

Fin d'orgie

Pour célébrer la victoire électorale de M. Girard-Madoux sur M. Delachenal, en Savoie, les boucards francs-maçons de Bagnols s'étaient livrés pendant toute la semaine à une orgie sans nom. Dimanche, ils voulurent couronner la fête par une dernière série de ripailles et buveuries aux cris de : « A bas la calotte ! » Un manège fabriqué avec de vieilles bardes représentait M. Delachenal habillé en prêtre.
Tous étaient en train de se gaver et de se griser autour d'une table, lorsqu'un orage terrible se mit à éclater. Une jeune fille qui passait, est renversée par la foudre. Le tonnerre tombe sur le manège, incendie la maison de l'orgie, les gradins, et grève les habitations voisines qui ne sont bientôt plus qu'un brasier ardent.
Leurs propriétaires, les boucards, aussitôt dégraisés, considèrent avec étonnement la catastrophe soudaine qui a changé en scène de désolation leurs indécents ripailles, et plusieurs d'entre eux, frappés de remords, à ce qu'écrivit la Croix de Grenoble, n'hésitent pas à voir dans ce spectacle tragique, un avertissement d'en-haut.

Les grandes Ecoles, la Coupole et la Chambre

Les grandes Ecoles sont représentées, l'Ecole normale : par MM. Jaurès, Malinval, Lardry, Painlevé, Angles, Métin, Pottevin, Elion, Prévost, etc. L'Ecole polytechnique : par MM. Leboucq, Cochet, Monestier, Dior, Vandame, du Halgouet, Maurier-Surocouf, Margaine, Naurics, Maunoury, Accambay, Louppe; l'Ecole centrale : par MM. Armez, Judet, Plichon, Vallant, Jousselin, Colard, Durand; l'Ecole des Chartes : par M. Jules Delahaye; l'Ecole de Droit par une foule d'avocats et quelques anciens magistrats.
Quatre députés sont membres de l'Académie française : MM. de Mun, Maurice Barrès, Denys Cochin et Paul Deschanel. Deux font partie de l'Académie des Sciences morales et politiques : MM. Paul Beauregard et Charles Benoist. Un député est membre de l'Académie des sciences, M. Painlevé.

Les parentés entre députés

Un certain nombre de membres de la nouvelle Chambre sont unis entre eux par des liens de parenté.
En voici la nomenclature :
Signalons d'abord le cas des pères et fils :
6. Le Bail (Finistère), père de Le Bail (Finistère).
Albert de Mun, père de Bertrand de Mun, Eugène Treignier (Loir-et-Cher), père de Trégnier (Gironde).
Voici ensuite la catégorie des frères :
E. Dougnone et L. Bougnier, tous deux de Maine-et-Loire.
D. Ducloux-Gont (Gironde) et P. Pugliesi-Costi (Bordeaux).
J. Hennessy et James Hennessy, tous deux de la Gironde.

La maison Krupp aurait acheté le nouveau canon français

Le docteur Liebknecht, socialiste, a prononcé lundi, au Reichstag, un très long discours. Il a assuré que la maison Krupp fait partie d'un trust de guerre international auquel appartiennent aussi les usines autrichiennes de Skoda, et que, par l'intermédiaire de ces usines de Skoda, la maison Krupp a des rapports indirects avec les autres grandes maisons d'armement.
« Du Conseil de surveillance de la maison Ehrhardt fait partie le vice-président du Reichstag, le docteur Pasche, le ministre de l'Intérieur von Loebell.
« Le consortium Lewke, qui fabrique des canons, a de nombreuses relations avec l'étranger, la moitié de ses entreprises sont en dehors de l'Allemagne. Il participe entre autres à la Société « Para Bellum » en Russie.
« Le message à titre posthume est donc un avertissement sérieux. C'est le message qui a été adressé à la Chambre des députés par le docteur Liebknecht, le 10 mai 1914, au sujet de la situation internationale et des relations de la maison Krupp avec les autres grandes maisons d'armement.
« Le message à titre posthume est donc un avertissement sérieux. C'est le message qui a été adressé à la Chambre des députés par le docteur Liebknecht, le 10 mai 1914, au sujet de la situation internationale et des relations de la maison Krupp avec les autres grandes maisons d'armement.